

Quelques remarques philologiques sur le texte de Combray

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. Quelques remarques philologiques sur le texte de Combray. Glaliceur, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs, 2020. halshs-02549298

HAL Id: halshs-02549298

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02549298>

Submitted on 21 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

GLALICEUR

numéro 18

le 20 avril 2020

Groupe de recherche
sur la **L**Angue et la **L**ittérature françaises
du **C**entre et d'aill**E**URs
(Tokyo)

contact : glaliceur2019@gmail.com

Quelques remarques philologiques sur le texte de *Combray*

Takeshi MATSUMURA

Dans mon précédent article¹, j'ai examiné quelques passages de *La Prisonnière* dans l'édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié² afin de savoir si cette publication nous offre vraiment un « texte définitif³ » pour reprendre l'expression du directeur et si elle peut nous servir comme une édition de référence ainsi que le veut le *Bulletin d'informations proustiennes*. Le résultat n'était pas tout à fait rassurant, car les pages que l'on a sous les yeux ne reflètent pas fidèlement leur texte de base. L'éditeur Pierre-Edmond Robert à qui est confiée la tâche de publier *La Prisonnière* modifiant sa base sans nous en avertir, il nous est impossible de savoir si nous lisons ce que Proust a écrit ou a fait taper, ou ce que l'éditeur a amélioré ou altéré. Sans doute devrait-on tenir compte du fait que cette partie d'*À la recherche du temps perdu* était posthume et partant que les volumes de la première et de la troisième dactylographies qui ont servi à l'éditeur n'étaient pas les témoins très sûrs. Mais cela n'aurait pas dû le dispenser du soin de rendre explicites ses interventions. L'édition de la partie anthume reproduirait-elle alors avec une plus grande fidélité les livres publiés du vivant de l'auteur ? Le présent article se propose de répondre à la question en examinant quelques passages de *Combray*, la première partie de *Du côté de chez Swann*.

Dans l'équipe dirigée par Jean-Yves Tadié, c'est Francine Goujon qui s'est chargée d'établir et annoter le texte de *Combray*⁴. Si l'on en croit ses remarques sur l'« Établissement du texte », son texte de base est l'édition parue en 1919 chez Gallimard⁵, dont elle a corrigé « les fautes d'impression évidentes » mais « rétabli la ponctuation et les alinéas [...], tels qu'ils [y] apparaissent⁶ ». Selon elle, en ce qui concerne la correction des erreurs, elle a suivi « l'exemple de P. Clarac et A. Ferré⁷ », tandis que pour la ponctuation et les alinéas, elle s'est démarquée de ceux-ci pour les reproduire avec une plus grande exactitude.

Le texte qu'elle imprime est-il exécuté comme elle l'affirme dans sa notice ? Prenons comme exemple le dernier alinéa de la page 8 et l'alinéa suivant qui se lit à la page 9. Le

¹ « Remarques philologiques sur quelques passages de *La Prisonnière* », dans *Glaliceur*, 17, 2020, p. 1-12.

² Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu, Édition publiée sous la direction de Jean-Yves Tadié*, Paris, Gallimard, 1987-1989, Bibliothèque de la Pléiade, 4 vol.

³ Voir *ibid.*, t. I, p. CLXXI-CLXXVII : « Note sur la présente édition » ; la citation se lit à la page CLXXI.

⁴ *Ibid.*, t. I, p. 3-184.

⁵ Il faudrait dire plutôt *Éditions de la Nouvelle Revue Française* si l'on voulait reproduire fidèlement sa couverture, voir Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu*, t. I, *Du côté de chez Swann*, Deuxième édition, Paris, Éditions de la Nouvelle Revue Française, 1919.

⁶ Voir l'édition citée de Francine Goujon, p. 1057-1058 ; les citations sont à la page 1058.

⁷ C'est-à-dire Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu, Texte établi et présenté par Pierre Clarac et André Ferré*, Paris, Gallimard, 1954, Bibliothèque de la Pléiade, 3 vol.,

premier qui commence par « Certes, j'étais bien éveillé maintenant » se termine par la proposition suivante :

[...] ; je passais la plus grande partie de la nuit à me rappeler notre vie d'autrefois, à Combray chez ma grand-tante, à Balbec, à Paris, à Doncières, à Venise, ailleurs encore, à me rappeler les lieux, les personnes que j'y avais connues, ce que j'avais vu d'elles, ce qu'on m'en avait raconté⁸.

Et à la ligne qui suit après un interligne ordinaire, un nouvel alinéa débute de la manière suivante :

À Combray, tous les jours dès la fin de l'après-midi, longtemps avant le moment où il faudrait me mettre au lit et rester, sans dormir, loin de ma mère et de ma grand-mère, ma chambre à coucher redevenait le point fixe et douloureux de mes préoccupations⁹.

Pour ceux qui ne savent pas le roman de Proust par cœur, le *Résumé* de l'édition veut bien apprendre qu'avec le dernier alinéa de la page 8 finit la section qu'il appelle « *Réveils* » et qu'avec l'alinéa suivant commence celle qu'il appelle « *Le drame du coucher à Combray*¹⁰ ». Comme on vient de le voir, le changement de section n'est pourtant pas marqué typographiquement dans le texte. Or si l'on retourne à la page 14 de l'édition de 1919, on voit que ce changement est visible grâce à une *ligne vide* ou une *ligne en blanc* ou un *blanc*, c'est-à-dire un « espace vide entre deux lignes » selon la définition de l'article *blanc* du *Trésor de la langue française* de Paul Imbs¹¹ ou, avec moins d'ambiguïté, un « intervalle plus grand que les interlignes ordinaires » comme le dit l'article **blank* du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg¹². Cette disposition est conservée telle quelle dans l'édition procurée par Pierre Clarac et André Ferré¹³. C'est même cette coupure typographique qui leur a permis de commencer par là la section que dans leur *Résumé* ils ont appelé « *Le coucher du soir à Combray*¹⁴ ».

Pourquoi Francine Goujon qui affirme qu'en s'opposant à la pratique de ses prédécesseurs, elle a « rétabli la ponctuation et les alinéas de Proust, tels qu'ils apparaissent

⁸ *Du côté de chez Swann*, édition de citée de Francine Goujon, p. 9.

⁹ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰ Voir *ibid.*, p. 1523 ; c'est l'auteur qui souligne.

¹¹ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol.

¹² Bâle etc., Zbinden etc., 1922-2002, 25 vol., t. XV, 1, p. 139a.

¹³ Voir leur édition citée, t. I, p. 9.

¹⁴ Voir *ibid.*, p. 993 ; souligné par les auteurs.

dans l'édition de 1919 » a-t-elle supprimé ce blanc alors que le *Résumé* de son édition se conforme à celui de la publication de 1954 ? Aurait-elle considéré cette disposition typographique comme une « faute d'impression évidente » ? Ni l'éditrice ni Pierre-Louis Rey et Jo Yoshida qui ont présenté *Combray* en relevant des variantes n'ont apparemment rien dit sur ce point dans leur apparat critique¹⁵. Peut-être ai-je mal cherché dans le gros volume l'endroit où ils auraient expliqué la raison de cette omission. Ou bien s'agirait-il d'une simple étourderie de leur part ? Une si grosse bévue chez les grands spécialistes serait-elle concevable ?

Un autre passage qui m'embarrasse se trouve dans la phrase suivante :

Ou bien en dormant j'avais rejoint sans effort un âge à jamais révolu de ma vie primitive, retrouvé telle de mes terreurs enfantines comme celle que mon grand-oncle me tirât par mes boucles et qu'avait dissipée le jour – date pour moi d'une ère nouvelle – où on les avait coupées¹⁶.

Dans ce passage, l'édition procurée par Francine Goujon ne met pas de signe de ponctuation autour des deux tirets. Il en va de même dans la version que nous offrent Pierre Clarac et André Ferré¹⁷. Cependant, l'édition de 1919 imprime cette partie d'une manière un peu différente :

[...] le jour, – date pour moi d'une ère nouvelle, – où on les avait coupées¹⁸.

Dans cette publication qui a servi de base à Francine Goujon, les deux tirets sont ainsi précédés d'une virgule. Pourquoi l'éditrice de la nouvelle Pléiade a-t-elle effacé ces deux signes ? N'a-t-elle pas affirmé que « contrairement à » ses prédécesseurs, elle a « rétabli la ponctuation » de son modèle ? Aurait-elle considéré ces deux virgules comme des « fautes d'impression évidentes » ? On peut se demander si peut-être elle n'aurait pas voulu « uniformiser » ou « moderniser » la présentation en omettant les signes de ponctuation que l'imprimé de 1919 a mis avant les tirets. Mais *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse et André Goosse ne nous apprend-il pas que « le tiret peut suivre n'importe quel signe de ponctuation quand le scripteur veut, pour des raisons de clarté ou d'expressivité, rendre la

¹⁵ Voir leur édition citée, p. 1093.

¹⁶ *Du côté de chez Swann*, édition citée de Francine Goujon, p. 4.

¹⁷ Voir leur édition citée, p. 4.

¹⁸ Voir l'édition de 1919, p. 10.

pause plus nette¹⁹ » en citant *El Desdichado* de Nerval : « Je suis le ténébreux, – le veuf, – l'inconsolé²⁰ » ? Les lecteurs restent perplexes devant cette infidélité de l'édition.

Deux pages plus loin, on trouve un cas qui contredit mon hypothèse sur l'éventuelle « uniformisation » ou « modernisation » de la nouvelle Pléiade. Citons cette phrase dans laquelle deux tirets reçoivent un traitement différent de celui que l'on vient de voir :

Et avant même que ma pensée, qui hésitait au seuil des temps et des formes, eût identifié le logis en rapprochant les circonstances, lui, – mon corps, – se rappelait pour chacun le genre du lit, la place des portes, la prise de jour des fenêtres, l'existence d'un couloir, avec la pensée que j'avais en m'y endormant et que je retrouvais en réveil²¹.

Les deux virgules qui précèdent ici les deux tirets se retrouvent aussi bien dans l'édition de Pierre Clarac et André Ferré²² qu'à la page 12 de l'édition de 1919. Puisque dans cette phrase Francine Goujon suit fidèlement la leçon de son texte de base, on ne peut plus supposer qu'elle ait supprimé systématiquement les signes de ponctuation mis avant les tirets dans son modèle. On est alors amené à se demander pourquoi elle a introduit une modification à la page 4 en omettant les deux virgules que l'on lit dans sa base (« le jour, – date pour moi d'une ère nouvelle, – où [...] »).

Il n'est pas difficile de multiplier les exemples déconcertants. Je me bornerai à citer un autre cas, qui me paraît aussi problématique. Voici la phrase en question, telle qu'elle est imprimée dans la nouvelle Pléiade :

Quand ces tours de jardin de ma grand-mère avaient lieu après dîner, une chose avait le pouvoir de la faire rentrer : c'était – à un des moments où la révolution de sa promenade la ramenait périodiquement, comme un insecte, en face des lumières du petit salon où les liqueurs étaient servies sur la table à jeu – si ma grand-tante lui criait : « Bathilde ! viens donc empêcher ton mari de boire du cognac²³ ! »

On constate ainsi que la proposition circonstancielle « à un des moments [...] sur la table à jeu » est encadrée de deux tirets et que ceux-ci ne sont accompagnés d'aucun signe

¹⁹ Maurice Grevisse et André Goosse, *Le Bon Usage*, 16^e édition, Louvain, De Boeck Supérieur, 2016, p. 149, § 135, c.

²⁰ Gérard de Nerval, *Les Filles du feu*, Paris, D. Giraud, 1854, p. 329.

²¹ *Du côté de chez Swann*, édition citée de Francine Goujon, p. 6.

²² Voir leur édition citée, p. 6.

²³ *Du côté de chez Swann*, édition citée de Francine Goujon, p. 11.

de ponctuation. Le même texte se retrouve dans l'édition qu'en 1954 ont publiée Pierre Clarac et André Ferré²⁴. Or si l'on se reporte à la page 16 de l'édition de 1919, on y voit une leçon un peu différente :

[...] c'était, à un des moments où [...] sur la table à jeu, – si ma grand'tante lui criait : [...].

Par rapport à son texte de base que je viens de citer, la nouvelle Pléiade modernise donc, selon le principe énoncé par Jean-Yves Tadié²⁵, la graphie *grand'tante*, mais elle est plus interventionniste que dans le cas que j'ai évoqué plus haut, puisqu'elle ne s'est pas contentée d'effacer la virgule qui se trouvait après *jeu*, mais qu'elle a substitué un tiret à la virgule après *c'était*.

Cette « correction » implicite, qui était déjà celle de l'édition de 1954, est-elle nécessaire ? Il me paraît que l'on pourrait conserver le texte de 1919 si l'on supposait que le tiret avant la conjonction *si* servirait à marquer fortement le moment décisif où la grand-tante du narrateur prononce le mot magique. L'ajout d'un tiret avant la préposition *à*, qui peut-être était destiné à rendre la phrase plus « grammaticalement correcte (?) » ou « esthétiquement préférable (?) », semble plutôt affaiblir l'effet escompté. En tout cas, puisque Francine Goujon a déclaré qu'elle avait « rétabli la ponctuation » de l'auteur en se conformant à la leçon de l'édition de 1919, elle n'aurait pas dû suivre sans le dire les éditeurs de 1954 dans la phrase qui nous occupe. Et si elle avait voulu intervenir, elle aurait pu en avertir les lecteurs.

Comme on l'a vu dans *La Prisonnière*, les interventions de l'éditrice de *Combray* sont ainsi trop souvent tacites. Pour une lecture superficielle, c'est sans doute une solution élégante. Mais si l'on a un esprit un peu curieux ou inquiet, on est plutôt embarrassé, car on ne sait jamais si les pages de la nouvelle Pléiade sont fidèles ou non à leur modèle. Ce qui nous conduit à retourner constamment à celui-ci pour vérifier chacune des phrases que l'on lit. Et même si l'on s'aperçoit qu'il y a une différence entre les deux publications, on ne peut pas savoir pourquoi elle a été introduite. Il est étonnant que les innombrables proustiens soient satisfaits d'une telle édition de référence. Une saine philologie qui prenne soin de nous aviser des modifications apportées au texte de base en les justifiant ne serait sans doute pas tout à fait superflue. Le roman de Proust, tant étudié dans le monde entier, ne serait-il pas digne d'être traité un peu mieux ?

²⁴ Voir leur édition citée, p. 11. Seulement, ils ont conservé la graphie *grand'mère* et *grand'tante*.

²⁵ Voir sa « Note sur la présente édition », *op. cit.*, t. I, p. CLXXIII.